

Nouvelles technologies

Une occasion en art

Charles-Antoine Rouyer

Number 82, May 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42362ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Rouyer, C.-A. (1995). Nouvelles technologies : une occasion en art. *Liaison*, (82), 10–12.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Une occasion en art

Dès qu'on se familiarise avec une technologie, elle devient invisible. Et dans le cas des arts, il faut entre huit et dix ans d'étude pour la rendre invisible. Entre-temps, l'artiste n'a pas peur de se jeter dans le vide... créateur.

ENTREVUE RÉALISÉE PAR CHARLES-ANTOINE ROUYER

PHOTOS : MAYLYNN QUAN

Douze boîtiers de télécommande bien alignés comme des stylos sur le coin de son bureau, une mouche de poils juste en dessous de la lèvre et une fine tresse poivre et sel jusqu'au bas des omoplates, Paul Hoffert répond posément en anglais aux questions de *Liaison*, au siège de CulTech, le centre de recherches qu'il dirige à l'Université York de Toronto. Devant un écran télévisé de plus de deux mètres, le président du Conseil des arts de l'Ontario évoque l'impact des nouvelles technologies sur le monde artistique.

Interactivité, vidéo-présence et distribution du contenu culturel dominent l'entretien. Mais Paul Hoffert reste très prudent sur ce qu'advieront les arts, car les artistes sont imprévisibles, dit-il. Devant nous, au centre d'une table ronde, trône un petit animal multicolore et malicieux avec ses longues oreilles dressées. C'était un téléphone avant de passer entre les mains de Paul Hoffert et de devenir *The Call of The Wild*. Est-ce un indice sur le futur de l'art et des nouvelles technologies ?

Avant d'aborder l'impact des nouvelles technologies sur le monde artistique, pourriez-vous définir quelles sont ces nouvelles technologies ? Est-ce le CD-ROM ? La réalité virtuelle ?

Je pense que c'est une excellente question pour entamer cette discussion. Beaucoup de gens dans la communauté artistique considèrent que l'ordinateur et les technologies numériques sont différents des autres techniques qu'ils ont employées précédemment. Mais ceci n'est pas vraiment exact. Car tous les artistes dépendent énormément de technologies particulièrement sophistiquées pour réaliser toute œuvre d'art. Dès que l'on entre dans un théâtre, dès que l'on utilise de l'éclairage, un crayon ou un traitement de texte, on utilise une technologie extrêmement complexe. Le piano acoustique, par exemple, est l'un des meilleurs amplificateurs qui ait jamais été conçu. C'est un amplificateur qui n'utilise pas l'électronique. Les nouveaux médias sont des technologies avec lesquelles les artistes n'ont pas pu se familiariser. Dès l'instant où l'on se familiarise avec la technologie, elle devient invisible. Et dans le cas des arts, il faut entre huit et dix ans d'étude pour rendre invisible une technologie en particulier.

Cela dit, si les nouveaux médias se démarquent fondamentalement, c'est qu'ils sont interactifs. Les nouvelles technologies prennent des technologies passives, soit lire un livre, regarder une émission de télévision, qui sont linéaires, qui vont du début à la fin, et elles permettent à l'utilisa-



teur, l'interprète, l'artiste, le conservateur, de modifier le cours des activités en plein milieu et cela le rend interactif. Ainsi, le CD-ROM et les réseaux sont les deux principaux domaines qui vont modifier la manière dont nous travaillons et dont nous créerons.

Une différence fondamentale réside dans le potentiel d'une communication du type de l'Internet, mais dont la bande sera bien plus vaste. Cela modifiera à nouveau fondamentalement nos rapports, avec la vidéo-présence, le vidéophone, le courrier vidéo. Et pour les arts, cela signifie une collaboration en temps réel avec des interprètes qui sont disséminés géographiquement.

Et donc avec cette convergence des technologies comme le téléphone, l'informatique et la vidéo, de nouvelles formes d'art apparaissent. Quelles sont-elles ou quelles seront-elles ?

Je pense que personne n'est suffisamment intelligent pour prédire comment les artistes vont employer les nouveaux médias. Lorsque je suis arrivé au Conseil des arts de l'Ontario, j'ai été surpris, à tort sans doute, par les demandes que nous recevons. J'ai réalisé combien les artistes repoussent déjà les limites de tous ces nouveaux médias. Les exemples sont nombreux, d'artistes qui n'ont pas peur de se jeter dans le vide. Les artistes, comme par le passé, repoussent les limites bien plus rapidement que les individus moyens. Et c'est aux organismes artistiques et à nous en terme de société, de nous mettre à la hauteur de ces avancées que réalisent les artistes.

Pourriez-vous citer un cas précis ?

Prenons celui de David Rokiby. Il a été formé à l'Ontario College of Arts. Il a conçu un programme informatique qui permet à une caméra vidéo de détecter les mouvements d'un danseur. Et d'après les mouvements du danseur, ce programme crée de la musique. Comment le Conseil des arts de l'Ontario traite-t-il une demande de ce type? Et nombre d'artistes dépassent les limites entre la danse, le théâtre, la musique, les œuvres littéraires, l'audio-visuel. La question est de savoir comment constituer un jury pour

évaluer ces œuvres alors que traditionnellement les jurys ont été désignés dans une discipline ou l'autre.

Le Conseil des arts de l'Ontario va-t-il créer des programmes spécifiques pour accompagner ce genre d'avancées ?

Un programme qui est en cours d'élaboration, et qui m'enthousiasme particulièrement, a trait à la distribution d'un contenu. Et là nous parlons de la musique, des disques numériques, des cassettes vidéo, de la danse, des émissions de télévision et tout le reste.

La chaîne de distribution qui permet à l'individu moyen de recevoir ce contenu culturel, a été dominée par quelques acteurs multinationaux très importants, qui excluent tout contenu qui ne possède aucun attrait de masse. Cela va à l'encontre de toute production qui n'offre pas le potentiel de couvrir les coûts astronomiques d'une campagne internationale de promotion. En fin de compte, cela nuit aux artistes et aux créateurs qui, de par la nature de leur travail, ne suscitent un intérêt, du moins initialement, que chez un public restreint.

Lorsque l'on considère les nouvelles technologies, l'un des aspects les plus excitants concerne la chaîne alimentaire de la propriété intellectuelle (c'est ainsi que nous l'appelons dans notre jargon). Elle commence par une œuvre – le genre importe peu – qui est consommée par un propriétaire, un éditeur, puis un réalisateur/producteur, suivi d'un distributeur, d'un détaillant et, enfin, d'un utilisateur qui est le public. Cette chaîne peut être

complètement comprimée. On peut éliminer tout le monde et mettre le créateur directement en contact avec l'utilisateur. C'est possible, pour la première fois.

Et donc pratiquement, qu'est-ce que cela signifie ?

Je ne sais pas quel sera le programme exactement et je ne veux rien prédire. Mais nous pensons nous concentrer sur la création très bientôt d'une page de la *World Wide Web*, sur l'Internet. Nous inviterons les artistes à y placer une liste de leurs œuvres, leurs projets en cours et les projets qu'ils aimeraient réaliser. Nous voulons commencer à mettre les gens en rapport. Ils auront également accès à des listes d'organismes de financement aux États-Unis et au Canada. Ils



PAUL HOFFERT : LES ARTISTES N'ONT PAS PEUR DE SE JETER DANS LE VIDE, CAR ILS REPOUSSENT RAPIDEMENT LES LIMITES.

pourront aussi placer leurs propres biographies, des photos de leurs œuvres, des films de leurs œuvres, l'œuvre en elle-même s'ils désirent le faire, dans le cas de la musique.

Une galerie d'exposition virtuelle.

Exactement. Et nous ne pouvons pas prévoir où cela nous mènera. Mais nous savons que cela n'ira nul part si nous ne commençons pas quelque part.

Quels seront les délais pour la mise en place de cette page sur la World Wide Web ?

Cela devrait sûrement se faire au cours de l'année à venir et pourrait même commencer dès les prochains mois. Il reste à résoudre le problème technique de la sécurité de l'information sur l'Internet. Le centre CulTech, que je dirige, travaille depuis trois ans sur le système IVY qui devrait être opérationnel en mai. (IVY concerne les questions d'autorisation, d'authentification, de protection des droits d'auteur et de sécurité.)

Mais ces nouvelles technologies, notamment l'espace virtuel, ne priveront-ils pas les arts de leur âme en pénalisant des formes d'art considérées plus organiques ?

Nous croyons que les nouvelles technologies ne devraient pas cannibaliser les publics existants, mais plutôt contribuer à les élargir. Au Conseil des arts, nous sommes en mesure d'offrir un meilleur service si nous pouvons aider un artiste qui est situé dans une région éloignée ou qui, pour des raisons linguistiques, n'a pas accès à un public important, à réaliser qu'il peut rejoindre son public plus facilement en utilisant notre réseau. Cela ne veut pas dire que les gens arrêteront de venir à l'orchestre symphonique ou au ballet. Mais beaucoup de gens vivent trop loin ou bien ils ne disposent pas des ressources finan-

cières pour le stationnement, la garde d'enfants et tout le reste. Nous pourrions ainsi, j'espère, rejoindre de nouveaux publics et élargir la portée de ces organismes d'une manière inexistante de nos jours. J'espère aussi que, suite à cela, une partie de ces nouveaux publics se déplacera peut-être pour aller voir un spectacle en public.



PAUL HOFFERT : NOUS NE POUSSONS PAS LES ARTISTES VERS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES. CE SONT EUX QUI NOUS POUSSENT VERS ELLES.

Notre mandat au Conseil des arts de l'Ontario est double; il vise la communauté artistique ontarienne et les citoyens. Plus nous pourrions offrir aux citoyens de la province, pour leur faire comprendre que la valeur culturelle des services du Conseil des arts de l'Ontario vaut les 4,14 dollars par an que chaque Ontarien verse pour le Conseil, moins nous aurons de difficultés à convaincre les législateurs de ne pas diminuer ou d'augmenter cette contribution.

Mais croyez-vous qu'un artiste qui

n'embarque pas dans cette soudaine vague des nouvelles technologies n'aura aucune chance à l'avenir ?

Pas du tout. Pour moi, tous les artistes ne seront pas forcés de choisir d'adopter ou pas les nouvelles technologies. Dans le passé, lorsque la musique électronique est apparue, on annonçait la mort de la musique acoustique. La nouvelle technologie a survécu, l'ancienne technologie n'a pas disparu. Il existe donc des exemples de cohabitation. Pour moi, tout artiste qui peut communiquer avec un public réussira. Le médium de communication importe peu. Lorsque vous allez dans un musée ou une galerie, vous passez devant une œuvre et vous vous arrêtez. C'est parce que vous vous fiez à quelque chose qui vibre en vous, qui vous touche. Vous ne dites pas, j'aime la peinture à l'huile ou l'aquarelle, ni ceci ou cela, vous réagissez à l'ensemble de l'impact affectif.

Notre objectif n'est pas de pousser des artistes vers des technologies nouvelles. Mais nous voulons pouvoir répondre à ceux qui expriment un intérêt. Or, nous avons pu observer, au Conseil des arts de l'Ontario, que les nouvelles technologies suscitent un très grand intérêt. Nous ne poussons pas les artistes vers les nouvelles technologies, ce sont eux qui nous poussent vers elles. Toujours.

L'apparition de la photographie a libéré la peinture du réalisme, du figuratif. Les nouvelles technologies vont-elles, d'après vous, libérer les anciennes techniques ?

Il est bien difficile de prédire ce que les artistes feront. L'expérience m'a démontré que les créateurs savent toujours nous surprendre et nous amener dans des directions plus intéressantes encore que celles auxquelles nous aurions pu penser. Attendons de voir comment les artistes vont nous étonner.